



# ROSEMARY ORGANIC OIL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Date d'émission: 07-10-2019

Date de révision: 02-13-2024

Remplace la fiche: 07-10-2019

Version: 1.3

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom de la substance	: ROSEMARY ORGANIC OIL
Type de substance	: UVCB
n° CAS	: 8000-25-7
Code du produit	: 50-6230-04
Groupe de produits	: Produit commercial

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

#### 1.3. Fournisseur

The Lebermuth Company  
4004 Technology Drive  
46628 South Bend, IN - United States  
T 574-259-7000 - F 574-258-7450  
[info@lebermuth.com](mailto:info@lebermuth.com) - [www.lebermuth.com](http://www.lebermuth.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC - USA: 800-424-9300 International: +1 703-527-3887 / 1-800-424-9300  
CCN 13010

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A	H319
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B	H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, Catégorie 2	H371
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS CA) :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes

Conseils de prudence (GHS CA) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

# ROSEMARY ORGANIC OIL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P243 - Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.  
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308+P311 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette).  
P331 - NE PAS faire vomir.  
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.  
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser d'autres agents que l'eau pour l'extinction.  
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais  
P405 - Garder sous clef.  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Type de substance : UVCB  
Custom name : ROSEMARY OIL  
n° CAS : 8000-25-7  
Numéro CE : 283-291-9

Nom	Nom chimique/Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
ROSEMARY OIL		(n° CAS) 8000-25-7	100	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1B, H317 STOT SE 2, H371 Asp. Tox. 1, H304

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

### 3.2. Mélanges

Non applicable

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.  
Premiers soins général : Appeler immédiatement un médecin.

# ROSEMARY ORGANIC OIL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.  
Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.  
Symptômes/effets après ingestion : Risque d'œdème pulmonaire.

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.  
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Protection des mains:

Gants de protection

#### Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

# ROSEMARY ORGANIC OIL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible
Couleur	: COLORLESS TO PALE YELLOW LIQUID
Odeur	: CHARACTERISTIC STRONG, FRESH, WOODY-HERBACEOUS ODOR
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 45 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,9052 (0,9 – 0,912)
Solubilité	: Insoluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 86,4 %
Indice de réfraction	: 1,467 (1,46 – 1,47)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité	: Liquide et vapeurs inflammables.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Éviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

# ROSEMARY ORGANIC OIL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes. : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Risque d'oedème pulmonaire.

### SECTION 12: Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non classé

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone	: Non classé
-------	--------------

### SECTION 13: Données sur l'élimination

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Indications complémentaires	: Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

#### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

UN-No. (TDG)	: UN1197
Groupe d'emballage (TDG)	: III - Danger Faible
Classes (de risque) primaire de la réglementation TMD	: 3 - Classe 3 - Liquides inflammables
Description document de transport (TDG)	: UN1197 EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER (Regulated for Bulk only), 3, III

# ROSEMARY ORGANIC OIL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Désignation officielle pour le transport (TDG) : EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER  
(Regulated for Bulk only)

Étiquettes de danger (TDG) : 3 - Liquides inflammables



Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée : 5 L

Quantités exemptées (TDG) : E1

Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers : 60 L

### 14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

#### Département des transports

n° DOT NA : UN1197

N° ONU (DOT) : 1197

Groupe d'emballage (DOT) : III - Danger Faible

Description document de transport (DOT) : UN1197 Extracts, flavoring, liquid (Regulated for Bulk only), 3, III

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Extracts, flavoring, liquid  
(Regulated for Bulk only)

Sélection du champ "Contient déclaration" :

Classe (DOT) : 3 - Class 3 - Flammable and combustible liquid 49 CFR 173.120

Division (DOT) : 3

Étiquettes de danger (DOT) : 3 - Liquide inflammable



Polluant marin : NO

Dangereux pour l'environnement : Non

Dispositions Particulières DOT (49 CFR 172.102) : B1 - If the material has a flash point at or above 38 C (100 F) and below 93 C (200 F), then the bulk packaging requirements of 173.241 of this subchapter are applicable. If the material has a flash point of less than 38 C (100 F), then the bulk packaging requirements of 173.242 of this subchapter are applicable.

IB3 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1 and 31HA2, 31HB2, 31HN2, 31HD2 and 31HH2). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized, except for UN2672 (also see Special Provision IP8 in Table 2 for UN2672).

T2 - 1.5 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3)

TP1 - The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling =  $97 / (1 + a (tr - tf))$  Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling.

Exceptions d'Emballage DOT (49 CFR 173.xxx) : 150

Emballage Non-Vrac DOT (49 CFR 173.xxx) : 203

Emballage en Vrac DOT (49 CFR 173.xxx) : 242

Quantités maximales DOT - Aéronef de passagers/véhicule ferroviaire (49 CFR 173.27) : 60 L

Quantités maximales DOT - Aéronef cargo seulement (49 CFR 175.75) : 220 L

DOT Emplacement d'arrimage : A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel.

Numéro du Guide des Mesures d'Urgence (GMU) : 127

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

# ROSEMARY ORGANIC OIL

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

### 14.3. Transport aérien et maritime

#### IMDG

N° ONU (IMDG) : 1197  
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER  
Description document de transport (IMDG) : UN 1197 EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER, 3, III, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT  
Classe (IMDG) : 3 - Liquides inflammables  
Groupe d'emballage (IMDG) : III - matières faiblement dangereuses

#### IATA

N° UN (IATA) : 1197  
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Extracts, liquid  
Description document de transport (IATA) : UN 1197 Extracts, liquid, 3, III, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS  
Classe (IATA) : 3 - Flammable Liquids  
Groupe d'emballage (IATA) : III - Low danger

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Directives nationales

#### ROSEMARY ORGANIC OIL (8000-25-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### 15.2. Réglementations internationales

#### ROSEMARY ORGANIC OIL (8000-25-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis

## SECTION 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure : Aucun(e)  
Date d'émission : 07-10-2019  
Date de révision : 02-13-2024  
Remplace la fiche : 07-10-2019

Textes complet des phrases H:

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes

SDS Canada (GHS) - Lebermuth

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.